REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20004131700047

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

POSTE COMPTABLE DE : TRESORIER PRINCIPAL

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif (projet de budget)

BUDGET: CAN: TRANSPORTS (2)

ANNEE 2020

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Bepenses B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	20
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	21
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	22
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	24
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	26
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	27

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

⁽²⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

⁽³⁾ Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

-		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	18 818 620,00	18 818 620,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T S	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	18 818 620,00	18 818 620,00
_		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	3 648 545,00	3 648 545,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	3 648 545,00	3 648 545,00
		TOTAL	
	TOTAL DU BUDGET (3)	22 467 165,00	22 467 165,00

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	14 836 729,00	0,00	15 001 832,00	0,00	15 001 832,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	297 905,00	0,00	341 321,00	0,00	341 321,00
014	Atténuations de produits	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 615 005,00	0,00	1 028 005,00	0,00	1 028 005,00
To	otal des dépenses de gestion des services	16 759 639,00	0,00	16 381 158,00	0,00	16 381 158,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	500,00	0,00	500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	al des dépenses réelles d'exploitation	16 760 139,00	0,00	16 381 658,00	0,00	16 381 658,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	208 846,00		1 235 787,00	0,00	1 235 787,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 065 830,00		1 201 175,00	0,00	1 201 175,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	al des dépenses d'ordre d'exploitation	1 274 676,00		2 436 962,00	0,00	2 436 962,00
	TOTAL	18 034 815,00	0,00	18 818 620,00	0,00	18 818 620,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 18 818 620,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	23 500,00	0,00	23 500,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	15 820 000,00	0,00	16 500 000,00	0,00	16 500 000,00
74	Subventions d'exploitation	1 638 500,00	0,00	1 638 500,00	0,00	1 638 500,00
75	Autres produits de gestion courante	545 005,00	0,00	580 005,00	0,00	580 005,00
Т	otal des recettes de gestion des services	18 003 505,00	0,00	18 742 005,00	0,00	18 742 005,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	tal des recettes réelles d'exploitation	18 003 505,00	0,00	18 742 005,00	0,00	18 742 005,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	31 310,00		76 615,00	0,00	76 615,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des recettes d'ordre d'exploitation	31 310,00		76 615,00	0,00	76 615,00
	TOTAL	18 034 815,00	0,00	18 818 620,00	0,00	18 818 620,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 18 818 620,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 360 347,00
--	--------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS - CAN : TRANSPORTS - BP (projet de budget) - 2020

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	180 000,00	0,00	325 000,00	0,00	325 000,00
21	Immobilisations corporelles	3 377 000,00	0,00	2 747 000,00	0,00	2 747 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	625 000,00	0,00	360 000,00	0,00	360 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 182 000,00	0,00	3 432 000,00	0,00	3 432 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	des dépenses réelles d'investissement	4 182 000,00	0,00	3 432 000,00	0,00	3 432 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	31 310,00		76 615,00	0,00	76 615,00
041	Opérations patrimoniales (4)	115 735,00		139 930,00	0,00	139 930,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	147 045,00		216 545,00	0,00	216 545,00
	TOTAL	4 329 045,00	0,00	3 648 545,00	0,00	3 648 545,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00 =

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 3 648 545,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	90 000,00	0,00	475 000,00	0,00	475 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 848 634,00	0,00	514 653,00	0,00	514 653,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 938 634,00	0,00	989 653,00	0,00	989 653,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	82 000,00	0,00	82 000,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	82 000,00	0,00	82 000,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes réelles d'investissement	2 938 634,00	0,00	1 071 653,00	0,00	1 071 653,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	208 846,00		1 235 787,00	0,00	1 235 787,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 065 830,00		1 201 175,00	0,00	1 201 175,00
041	Opérations patrimoniales (4)	115 735,00		139 930,00	0,00	139 930,00
Tota	l des recettes d'ordre d'investissement	1 390 411,00		2 576 892,00	0,00	2 576 892,00
	TOTAL	4 329 045,00	0,00	3 648 545,00	0,00	3 648 545,00

+

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS - CAN : TRANSPORTS - BP (projet de budget) - 2020

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTIS	SSEMENT CUMULEES	3 648 545,00

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

3		
r	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
,	DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE	2 360 347,00
3	FONCTIONNEMENT (8)	

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \; DE \; 023 = RI \; 021 \; ; \; DI \; 040 = RE \; 042 \; ; \; RI \; 040 = DE \; 042 \; ; \; DI \; 041 = RI \; 041 \; ; \; DE \; 043 = RE \; 043.$
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	15 001 832,00		15 001 832,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	341 321,00		341 321,00
014	Atténuations de produits	10 000,00		10 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 028 005,00		1 028 005,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	500,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 201 175,00	1 201 175,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 235 787,00	1 235 787,00
	Dépenses d'exploitation – Total	16 381 658,00	2 436 962,00	18 818 620,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	_

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 18 818 620,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	74 615,00	74 615,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	325 000,00	0,00	325 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 747 000,00	120 000,00	2 867 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	360 000,00	21 930,00	381 930,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	3 432 000,00	216 545,00	3 648 545,00

	·
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 648 545,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	23 500,00		23 500,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		2 000,00	2 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	16 500 000,00		16 500 000,00
74	Subventions d'exploitation	1 638 500,00		1 638 500,00
75	Autres produits de gestion courante	580 005,00		580 005,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	74 615,00	74 615,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	18 742 005,00	76 615,00	18 818 620,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 18 818 620,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	82 000,00	0,00	82 000,00
13	Subventions d'investissement	475 000,00	0,00	475 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	514 653,00	0,00	514 653,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	19 930,00	19 930,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	120 000,00	120 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 201 175,00	1 201 175,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 235 787,00	1 235 787,00
	Recettes d'investissement – Total	1 071 653,00	2 576 892,00	3 648 545,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 648 545,00

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS - CAN : TRANSPORTS - BP (projet de budget) - 2020

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire	Propositions	Vote (4)
art (1)		budget précédent (2)	nouvelles (3)	
011	Charges à caractère général (5) (6)	14 836 729,00	15 001 832,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	1 080,00	1 000,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	36 000,00	35 477,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	523,00	0,00
611	Sous-traitance générale	14 137 000,00	14 265 000,00	0,00
6135	Locations mobilières	55 000,00	10 000,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	4 100,00	2 200,00	0,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	25 000,00	50 000,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	50 000,00	20 000,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	21 000,00	0,00
6156	Maintenance	100,00	100,00	0,00
6161	Multirisques	1 053,00	1 162,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	8 000,00	0,00
618	Divers	39 500,00	37 500,00	0,00
6231	Annonces et insertions	7 000,00	2 000,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	5 000,00	0,00
6237	Publications	500,00	500,00	0,00
6238	Divers	3 000,00	1 000,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	5 700,00	0,00
6256	Missions	1 500,00	1 500,00	0,00
6257	Réceptions	8 200,00	2 200,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	20 000,00	20 000,00	0,00
6287	Remboursements de frais	443 696,00	510 970,00	0,00
6353	Impôts indirects	1 000,00	1 000,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	297 905,00	341 321,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	2 000,00	3 000,00	0,00
6331	Versement de transport	1 568,00	2 051,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	747,00	977,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 344,00	1 758,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	448,00 162 008,00	586,00 178 165,00	0,00 0,00
6411 6413	Salaires, appointements, commissions	52 806,00	65 507,00	0,00
6415	Primes et gratifications Supplément familial	2 777,00	1 826,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	22 599,00	39 563,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	47 833,00	42 113,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	1 662,00	0,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	150,00	150,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 860,00	2 205,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	150,00	150,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 195,00	1 248,00	0,00
648	Autres charges de personnel	420,00	360,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	10 000,00	10 000,00	0,00
739	Restitut° taxe Versement Transport	10 000,00	10 000,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 615 005,00	1 028 005,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	1 615 005,00	1 028 005,00	0,00
	DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	16 759 639,00	16 381 158,00	0,00
TOTAL =	= (011 + 012 + 014 + 65)	16 759 659,00	10 301 130,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	500,00	500,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	500,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
	OTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	16 760 139,00	16 381 658,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	208 846,00	1 235 787,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 065 830,00	1 201 175,00	0,00
U#4	Operationale transfert entre secuons (11) (12)	1 000 630,00	1 201 1/0,00	0,00

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS - CAN : TRANSPORTS - BP (projet de budget) - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 065 830,00	1 201 175,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 274 676,00	2 436 962,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 274 676,00	2 436 962,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		18 034 815,00	18 818 620,00	0,00

	·
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 818 620,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)					
Montant des ICNE de l'exercice	0,00				
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00				
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00				

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Libellé (1) Pour mémoire budget nouvelles (3) précédent (2)		Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00 23 500,00	
64198	Autres remboursements	0,00	23 500,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	15 820 000,00	16 500 000,00	0,00
734	Versement de transport	15 820 000,00	16 500 000,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 638 500,00	1 638 500,00	0,00
7471	Subv. exploitat° État	117 000,00	117 000,00	0,00
7472	Subv. exploitat° Régions	1 521 500,00	1 521 500,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	545 005,00	580 005,00	0,00
753	Comp./relèv.seuil assuj.vers.transport	150 000,00	180 000,00	0,00
757	Redevances des fermiers, concession	395 000,00	400 000,00	0,00
7588	Autres	5,00	5,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	18 003 505,00	18 742 005,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	18 003 505,00	18 742 005,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	31 310,00	76 615,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	5 000,00	2 000,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	26 310,00	74 615,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	31 310,00	76 615,00	0,00
_	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	18 034 815,00	18 818 620,00	0,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 818 620,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

⁽⁶⁾ Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

⁽⁷⁾Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE~042 = DI~040, RE~043 = DE~043.

⁽⁹⁾ Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	180 000,00	325 000,00	0,00
2031	Frais d'études	176 000,00	310 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	4 000,00	5 000,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	10 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 377 000,00	2 747 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	2 000,00	2 000,00	0,00
2138	Autres constructions	570 000,00	400 000,00	0,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	2 310 000,00	2 270 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	25 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	495 000,00	50 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	625 000,00	360 000,00	0,00
2313	Constructions	575 000,00	310 000,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	50 000,00	50 000,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 182 000,00	3 432 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
Tota	des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	4 182 000,00	3 432 000,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	31 310,00	76 615,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	26 310,00	74 615,00	0,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	1 650,00	34 960,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	15 310,00	15 305,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	9 350,00	24 350,00	0,00
	Charges transférées	5 000,00	2 000,00	0,00
2313	Constructions	5 000,00	2 000,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	115 735,00	139 930,00	0,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	120 000,00	0,00
2313	Constructions	115 735,00	19 930,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	147 045,00	216 545,00	0,00
-	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE = Total des dépenses réelles et d'ordre)	4 329 045,00	3 648 545,00	0,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 648 545,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

⁽⁸⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS - CAN : TRANSPORTS - BP (projet de budget) - 2020

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	90 000,00	475 000,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	250 000,00	0,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	0,00	225 000,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	90 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 848 634,00	514 653,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 848 634,00	514 653,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 938 634,00	989 653,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	82 000,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	82 000,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	82 000,00	0,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	2 938 634,00	1 071 653,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	208 846,00	1 235 787,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 065 830,00	1 201 175,00	0,00
28031	Frais d'études	28 775,00	41 600,00	0,00
28033	Frais d'insertion	0,00	940,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 500,00	3 495,00	0,00
28131	Bâtiments	10 450,00	10 435,00	0,00
28135	Installations générales, agencements,	0,00	795,00	0,00
28138	Autres constructions	230 000,00	205 000,00	0,00
28154	Matériel industriel	17 680,00	16 430,00	0,00
28155	Outillage industriel	3 900,00	5 550,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	700 000,00	810 460,00	0,00
281731	Bâtiments (mise à disposition)	17 800,00	17 785,00	0,00
281735	Aménagements construction (mise à dispo)	170,00	180,00	0,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	1 100,00	1 065,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	115,00	115,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 100,00	32 500,00	0,00
28184	Mobilier	130,00	125,00	0,00
28188	Autres	50 110,00	54 700,00	0,00
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	1 274 676,00	2 436 962,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	115 735,00	139 930,00	0,00
2031	Frais d'études	108 000,00	18 430,00	0,00
2033	Frais d'insertion	7 735,00	1 500,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	120 000,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	1 390 411,00	2 576 892,00	0,00
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	4 329 045,00	3 648 545,00	0,00

RESTES A REALISER N-1	(9)		0,00
		+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	(9		0,00

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS - CAN : TRANSPORTS - BP (projet de budget) - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
					=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMUL EES				3 648 545 00	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	
CGCT): €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d études	5	26/06/2017
L	Concessions et droits similaires (brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	5	26/06/2017
L	Frais d insertion	5	26/06/2017
L	Constructions et bâtiments durables	30	26/06/2017
L	Agencement et aménagement des points d'arrêt	20	26/06/2017
L	Mobilier urbain	15	26/06/2017
L	Véhicules de plus de 3,5 tonnes	15	26/06/2017
L	Véhicules de moins de 3,5 tonnes	7	26/06/2017
L	Matériel et outillage technique	10	26/06/2017
L	Outillage atelier mécanique	5	26/06/2017
L	Mobilier de bureau	15	26/06/2017
L	Matériel de bureau	10	26/06/2017
L	Equipements embarqués dans les véhicules de plus de 3.5 tonnes	10	26/06/2017
L	Matériel informatique	5	26/06/2017
L	Installations techniques complexes spécialisées ou à caractère spécifique	10	26/06/2017
L	Agencements et aménagements des constructions	15	26/06/2017
L	Installations éléctriques et téléphoniques	15	26/06/2017
L	Matériel Hlfi et audiovisuel	5	26/06/2017
L	Vélo classique et à assistance électrique	3	25/06/2018
L	Trottinettes à assistance électrique	3	25/06/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		74 615,00	0,00
16 Empru	nts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	74 615,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	74 615,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	74 615,00	0,00	0,00	74 615,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	2 518 962,00	III 0,00
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	82 000,00	0,00
10222	FCTVA	82 000,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (3)	2 436 962,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	41 600,00	0,00
28033	Frais d'insertion	940,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 495,00	0,00
28131	Bâtiments	10 435,00	0,00
28135	Installations générales, agencements,	795,00	0,00
28138	Autres constructions	205 000,00	0,00
28154	Matériel industriel	16 430,00	0,00
28155	Outillage industriel	5 550,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	810 460,00	0,00
281731	Bâtiments (mise à disposition)	17 785,00	0,00
281735	Aménagements construction (mise à dispo)	180,00	0,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	1 065,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	115,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	32 500,00	0,00
28184	Mobilier	125,00	0,00
28188	Autres	54 700,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 235 787,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 518 962,00	0,00	0,00	0,00	2 518 962,00

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	74 615,00
Ressources propres disponibles	IV	2 518 962,00
Solde	V = IV - II (6)	2 444 347,00

 $[\]textbf{(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont \`adétailler conformément au plan de comptes.}\\$

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS - CAN : TRANSPORTS - BP (projet de budget) - 2020

- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- $(5)\ Indiquer\ le\ montant\ correspondant\ figurant\ en\ II\ -\ Pr\'esentation\ g\'en\'erale\ du\ budget\ -\ vue\ d'ensemble.$
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Adjoint Administratif Principal 1ère Classe	С	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal 1ère Classe	В	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Territorial	В	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		7,00	0,00	7,00	6,00	1,00	7,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

The series of th						
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REM	MUNERATION (3)	CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché	Α	ADM	441	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS: Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM: Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 - 3-a°: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 - 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A: autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

	IV – ANNEXES	IV
Γ	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
1	LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à 140 rue des équarts - 79027 NIORT (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
06/03/2017 -	TRANSDEV	TRANSDEV		14 230 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				
25/09/2006 - Détention d'une part de capital	SO-SPACE	SO-SPACE	SAEM	1 525,00
06/11/2006 - Détention d'une part de capital	SEM-TAN	SEM-TAN	SAEML	150 000,00

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 88 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:
Pour: 0
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation : 06/12/2019

Présenté par (1) Le Président, A NIORT le 16/12/2019 (1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session A NIORT, le 16/12/2019 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

	•
AIFFRES - BILLY Jacques	
AIFFRES - MARC Sophia	
AIFFRES - MORIN Serge	
AMURE - MOINARD Marcel	
ARCAIS - PANIER Michel	
BEAUVOIR SUR NIORT - BOULAIS Jean	
BESSINES - THOMAS Patrick	
BOURDET (LE) - CLISSON Jean-Luc	
BRULAIN - LECOINTE Alain	
CHAURAY - BROSSARD Jacques	
CHAURAY - CHAVIER Charles-Antoine	
CHAURAY - RICHECOEUR Claire	
COULON - SIMON Michel	
ECHIRE - DEVAUTOUR Thierry	
ECHIRE - HENIN-FERRER Véronique	
EPANNES - BEAUFILS Thierry	
FORS - DELGUTTE Stéphanie	
FOYE MONJAULT (LA) - MICHAUD Dany	
FRONTENAY ROHAN ROHAN - CHAUFFIER Alain	
GERMOND ROUVRE - EPOULET Gérard	
GRANZAY GRIPT - JARRIAULT Florent	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

JUSCORPS - MIGAULT Jean-Pierre	
MAGNE - LABORDERIE Gérard	
MARIGNY - BAUDOUIN Daniel	
MAUZE SUR LE MIGNON - MAUFFREY Philippe	
NIORT - BALOGE Jérôme	
NIORT - BARBOTIN Jeanine	
NIORT - BAUDIN Alain	
NIORT - BOUDAHMANI Yamina	
NIORT - BRUNETEAU Carole	
NIORT - CHARBONNEAU Jean-Romée	
NIORT - CHASSAGNE Christelle	
NIORT - DELAGARDE Luc	
NIORT - DESCAMPS Fabrice	
NIORT - DUFORESTEL Pascal	
NIORT - DUPEYROU Romain	
NIORT - GARENNE Marie-Chantal	
NIORT - GODEAU Isabelle	
NIORT - GRIPPON Alain	
NIORT - HOLTZ Anne-Lydie	
NIORT - HYPEAU Christine	
NIORT - JARRY Agnès	
NIORT - JEUFFRAULT Dominique	
NIORT - JOHNSON Monique	
NIORT - JUIN Guillaume	
NIORT - LAHOUSSE Lucien-Jean	
NIORT - LAPLACE Simon	
NIORT - LEFEBVRE Jacqueline	
NIORT - MARTINS Elmano	
NIORT - METAYER Josiane	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

	Г
NIORT - MILLASSEAU Marie-Paule	
NIORT - NIETO Rose-Marie	
NIORT - PAILLEY Michel	
NIORT - PERSAIS Eric	
NIORT - PIVETEAU Alain	
NIORT - RIMBAUD Sylvette	
NIORT - SAN MARTIN ZBINDEN Cécilia	
NIORT - SEGUIN Nathalie	
NIORT - SIMMONET Florent	
NIORT - SIX Dominique	
NIORT - TAPIN Jacques	
NIORT - THEBAULT Marc	
NIORT - VACKER Yvonne	
PLAINE D ARGENSON - FRADIN Jean-Claude	
PLAINE D ARGENSON - PROUST Adrien	
PLAINE D ARGENSON - SALANON Jean-François	
PLAINE D ARGENSON - VEDIE Michel	
PRAHECQ - ROULLEAU Claude	
PRIN DEYRANCON - MORRISET Jacques	
ROCHENARD (LA) - DEBOEUF Sylvie	
SAINT GELAIS - JUGE Bruno	
SAINT GEORGES DE REX - LIAIGRE Alain	
SAINT HILAIRE LA PALUD - BREMAUD Dany	
SAINT MARTIN DE BERNEGOUE - FREDON Jean-Martial	
SAINT MAXIRE - BREMAUD Christian	
SAINT REMY - MAILLARD Elisabeth	
SAINT ROMANS DES CHAMPS - BROSSARD Sophie	
SAINT SYMPHORIEN - PACAULT René	
SANSAIS - LAICHOUR Rabah	

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS - CAN: TRANSPORTS - BP - 2020

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

SCIECQ - BEAUDIC Jean-Michel	
VAL DU MIGNON - BOUCHERY Marie-Christelle	
VAL DU MIGNON - VALEZE Céline	
VAL DU MIGNON - VIAUD Patrice	
VALLANS - HALGAN Michel	
VANNEAU IRLEAU (LE) - GOUSSEAU Robert	
VILLIERS EN PLAINE - DAVID Didier	
VOUILLE - BAUDOUIN Anne	
VOUILLE - PIERRON Stéphane	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A NIORT,le

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : Le Conseil d Agglomération du Niortais.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS - CAN : TRANSPORTS - BP - 2020

IV – ANNEXES	IV I
ARRETE ET SIGNATURES	
	SOCIAL PROPERTY OF THE PROPERT

SCIECQ - BEAUDIC Jean-Michel	
VAL DU MIGNON - BOUCHERY Marie-Christelle	
VAL DU MIGNON - VALEZE Céline	
VAL DU MIGNON - VIAUD Patrice	
VALLANS - HALGAN Michel	
VANNEAU IRLEAU (LE) - GOUSSEAU Robert	
VILLIERS EN PLAINE - DAVID Didier	
VOUILLE - BAUDOUIN Anne	Commission of Management and American Commission of Management and Ame
VOUILLE - PIERRON Stéphane	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A NIORT,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,... (2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil d Agglomération du Niortais.

1 6 DEC. 2019





Le Président Brôme BALOGE

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
AIFFRES	BILLY Jacques	·M·				
	MARC Sophia					
	MORIN Serge	W			4	
AMURE	MOINARD Marcel					
	MICHAUD Loïc					
ARCAIS	PANIER Michel					
	PELTIER Michel					
BEAUVOIR SUR NIORT	BOULAIS Jean	当是				
	SECHERESSE Dolorès					
Accusé d 079-9000 Dateure Dateure S S S S S S S S S S S S S S S S S S S	THOMAS Patrick					
le récep)41317- élétrans réceptio	ROUSSEAU Noëlle					
tion Brain B	CLISSON Jean-Luc	M				
préfectu 16-C06- : 20/12/ ture : 20	MORILLON Emmanuelle					
e 12-2019-DE 2019 /12/2019		-				

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT	DONNE POUVOIR A
BRÛLAIN	LECOINTE Alain	W.				
	RUDEWI <i>C</i> Z Xavier					
CHAURAY	BROSSARD Jacques	a /	GA CHANTER			
	CHAVIER Charles-Antoine	V				
	RICHECOEUR Claire	Finduseu B				
NOTNO2	SIMON Michel	ATT MARY	G. LABORDERIE			
	GUICHET Anne-Sophie	5				
ECHIRE	DEVAUTOUR Thierry	7				
AOCE	HENIN-FERRER Véronique					
ccusé d 79-2000 atégie t atégie d V V du	BEAUFILS Thierry	N			#	
e récep 41317- élétrans éceptio	MOUSSEAU Denis					
ion en p 201912 ² mission n préfec S O O	DELGUTTE Stéphanie	Magnes				
oréfectu 6-C06- : 20/12, ture : 20	POUGNARD Dominique					
e 2-2019-DE 2019 /12/2019						

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du lundi 16 décembre 2019

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
FOYE MONJAULT (la)	MICHAUD Dany	Test				
	CHATELIER Jean-Claude					
FRONTENAY ROHAN ROHAN	CHAUFFIER Alain	Excuse				
	BRUMELOT Sylvie					
GERMOND-ROUVRE	EPOULET Gérard			SIGN.	62	75 alson
	MATHIS Monique					
GRANZAY GRIPT	JARRIAULT Florent	Broad				
	BARRAUD Jacques					
JUSCORPS	MIGAULT Jean-Pierre	Fease				
ccusé de 79-20004' ate de téle ate de léc	DECHAINE Catherine					
ré 13 éti						

ccusé de réception en préfecture 79-200(41317-20191216-C06-12-2019-DE ate de télétransmission : 20/12/2019 ate de léception préfecture : 20/12/2019

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du lundi 16 décembre 2019

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	DELIBERATION N° DELIBERATION N°	DEPART AVANT	DONNE POUVOIR A
MAGNE	LABORDERIE Gérard					
	FAVIER-AUGEREAU					
MARIGNY	BAUDOUIN Daniel					
	PROUST Anne-Marie	ABOUT HE				
MAUZE SUR LE MIGNON	MAUFFREY Philippe	Q.				38
	REY Laurence	9		8		
				The state of the s		

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20191216-C06-12-2019-DE Date de télétransmission : 20/12/2019 Date de réception préfecture : 20/12/2019

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
NIORT	BALOGE Jérôme	(M. GANZER			
	BARBOTIN Jeanine	Fault		2		
	BAUDIN Alain	+				
	BEAUVAIS Elisabeth	(Bellen)				
	BOUDAHMANI Yamina	#				
	BRUNETEAU Carole					
	CHARBONNEAU Jean-Romée					
	CHASSAGNE Christelle					
AODD	DELAGARDE Luc					
ccusé do 79-2000 ate de le ate de le	DESCAMPS Fabrice					
e récept 41317-2 élétrans éception	DUFORESTEL Pascal					
ion en p 1019121 mission i préfect	DUPEYROU Romain		C. CHASSAGNE			
réfecture 6-C06-1 : 20/12/2 ure : 20/	GARENNE Marie-Chantal					
e 2-2019-DE 2019 12/2019			,			

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
NIORT (suite)	GODEAU Isabelle					
	HOLTZ Anne-Lydie					
	HYPEAU Christine	A STATE OF THE STA	Fabria CAMPS			100
	JARRY Agnès			m		
	JEUFFRAULT Dominique	(Terstrang)	I. LEFEBVRE			
	JOHNSON Monique	1 A				
	JUIN Guillaume	A				
	LAHOUSSE Lucien-Jean	15				
	LAPLACE Simon					
Accusé d 79-2000 Jate de l Jate de	LEFEBVRE Jacqueline					
e récep)41317- élétrans éceptio	MARTINS Elmano	1				
tion en p 201912 mission 1 préfec	METAYER Josiane	Jan				
oréfecture 6-C06- : 20/12/ ture : 20/	MILLASSEAU Marie-Paule	10 M	M-C GARENNE			
e 2-2019-DE 2019 12/2019				-		

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

DONNE POUVOIR A														
DEPART AVANT DELIBERATION N°						2							18	
ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	8			2				2						
A RECU POUVOIR DE				n. JOHNEN				SS. LAPLACE	I. BARBOTIN		Anne- Sydle	THE STATE OF THE S		
EMARGEMENT		JANA .	RA	K	April and	Capear)				Some of	です	Ú	,	
DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	NIETO Rose-Marie	PAILLEY Michel	PERSAIS Eric	PIVETEAU Alain	RIMBAUD Sylvette	SAN MARTIN ZBINDEN Cécilia	SEGUIN Nathalie	SIMMONET Florent	SIX Dominique	TAPIN Jacques	THEBAULT Marc	VACKER Yvonne		
COMMUNES	NIORT (suite2)								/ C [Accusé c 79-2000 Date de t Date de l	e récep 141317- élétrans éceptio	tion en 201912 missio n préfe	préfecture 216-C06-12-2019-D on : 20/12/2019 ccture : 20/12/2019	 E

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
PLAINE D'ARGENSON	FRADIN Jean-Claude					
	PROUST Adrien					
	SALANON Jean-François					
	VEDIE Michel	1		2		
PRAHECQ	ROULLEAU Claude	Mr.				
	BONNEAU Christine	1				
PRIN DEYRANCON	MORISSET Jacques	1				
	MERLET Gilles					
ROCHENARD (LA)	DEBOEUF Sylvie	<u> </u>				
ccusé d 79-2000 ate de t ate de i	COUTINOT Geneviève					
SI e resep (413) 7-1 éléttans éception V V S	JUGE Bruno	Q.	IN FREDON			
tion en p 201912 ² mission n préfec	DESENFANT Emilienne	7				
préfecture 6-C06-12-20 : 20/12/2019 ture : 20/12/2	,	c				
019-DE) 2019						

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT	DEPART AVANT	DONNE POUVOIR A
SAINT GEORGES DE REX	LIAI					
	JAROS Michel					
SAINT HILAIRE LA PALUD	BREMAUD Dany	Brewesel				
	DUBREUCQ Alain					
SAINT-MARTIN DE BERNEGOUE	FREDON Jean-Martial				The second secon	
	MICHELET Pascaline					
SAINT MAXIRE	BREMAUD Christian	Server 1				
	RAYMOND Béatrice	}.				
SAINT REMY	MAILLARD Elisabeth	2				
ccusé d 79-2000 Date de Date de	BILLON Gilles	3				
SAIN SECTION AND SECTION OF SCHOOL SECTION OF SECTION O	BROSSARD Sophie	X			2	
tion en 201912 mission h préfec	POUGNARD Olivier					
préfecture 6-C06-12-2019 : 20/12/2019 ture : 20/12/201						
)-DE						

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du lundi 16 décembre 2019

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	/ EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT	DEPART AVANT	DONNE POUVOIR A
SAINT SYMPHORIEN	PACAULT René	becould				
	TEXIER Maryse					
SANSAIS	LAICHOUR Rabah					3
	DAVIET Daniel					
SCIECQ	BEAUDIC Jean-Michel				K	E. Maillan
	SAFANJON Fabien					
VAL DU MIGNON	BOUCHERY Marie-Christelle					
	VALEZE Céline					
Acc d79 Dat Dat	VIAUD Patrice	Mark	Ac Bouchery			

ccusé de réception en préfecture 79-200041317-20191216-C06-12-2019-DE late de télétransmission : 20/12/2019 late de réception préfecture : 20/12/2019

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du lundi 16 décembre 2019

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT	DONNE POUVOIR A
VALLANS	HALGAN Michel	J				
	MOREL Michel					
VANNEAU-IRLEAU (LE)	GOUSSEAU Robert	A Company			69	Chaine Richterson
	BOURDEAU Jean-Claude					
VILLIERS EN PLAINE	DAVID Didier				9;	Christian
	BEAUSSE Sylvie					
VOUTLLE	BAUDOUIN Anne	Ladouen	S. PZERRON			
	PIERRON Stéphane					

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20191216-C06-12-2019-DE Date de télétransmission : 20/12/2019 Date de réception préfecture : 20/12/2019